



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : BLANCHISSERIE ET NETTOYAGE
D'ARTICLES TEXTILES ET VOILAGE - LOT N°1 :
BLANCHISSERIE DES VETEMENTS DE
TRAVAIL, PASSE AVEC L'ESAT HENRY
MARSOULAN**

**DÉCISION N° DM-24-298
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le 15 mai 2024 relatif au marché de blanchisserie et nettoyage d'articles textiles et voilage ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 12/09/2024, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT l'offre de l'ESAT HENRY MARSOULAN, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°1 : Blanchisserie des vêtements de travail ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'ESAT HENRY MARSOULAN, sise 64/68, rue Robespierre - 93105 MONTREUIL Cedex, représentée par Madame Emeline LACROZE, Directrice, le marché de blanchisserie et nettoyage d'articles textiles et voilage – Lot n°1 : Blanchisserie des vêtements de travail.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commandes sans minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une durée allant de la date de notification au 30 janvier 2025, et est reconductible tacitement deux fois maximum, du 31 janvier 2025 au 30 janvier 2026 et du 31 janvier 2026 au 30 janvier 2027.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240925-lmc1H12381H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/09/2024
Date de Publication : 25/09/2024

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240925-lmc1H12381H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/09/2024
Date de Publication : 25/09/2024